

L'évidence intercommunale

Prélude des assises de l'agglomération, la matinée proposait aux participants de réfléchir sur la place de l'intercommunalité dans la gestion de l'urbanisme.

Co-organisée avec le concours de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), la première partie des assises de l'agglomération du Grand Dole proposait de réfléchir sur la place de l'intercommunalité dans la gestion des problématiques d'urbanisme.

Superposer tous les PLU communaux pour s'apercevoir des incohérences

Après avoir dressé l'état des lieux au niveau national, Philippe Schmit (AdCF) a lancé la table ronde composée de Martial Bourquin (vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, sénateur du Doubs et maire d'Audincourt), Claude Chalon (président du Grand Dole et adjoint au Maire de Dole), Alain Chrétien (président de la communauté de communes de l'agglomération de Vesoul), Richard Lioger (conseiller régional de Lorraine, vice-président de Metz Métropole et premier adjoint au Maire de Metz), Pierre Jacob (vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalons et maire de Saint-Rémy) et Florence Juillard-Ferreux (directrice du CAUE du Jura). Autant d'expériences différentes, mais toutes très enrichissantes, qui ont pu être commentées et débattues de manière très didactique. Pour le président de la communauté de communes de l'agglomération de Vesoul, la gestion intercommunale de l'urbanisme est une évidence : "Quand je suis arrivé en 99, mon premier travail a été de superposer tous les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de nos communes. Je les ai tous mis sur un grand écran, et en visualisant les projets, on a vu l'incohérence de la gestion communale de l'urbanisme. La communauté de communes faisait alors 32 000 habitants. En ajoutant les projets de lotissements de toutes les communes, on serait passé en l'espace de 5 ans à 52 000 habitants. Les élus ont alors pris conscience de l'utilité d'une gestion intercommunale de l'urbanisme."

Chalon-sur-Saône : transfert prévu le 1^{er} janvier 2012

En France, seules 120 agglomérations se sont aujourd'hui emparées du dossier. L'agglomération de Chalon-sur-Saône franchira à son tour le pas le 1^{er} janvier 2012. Pour Pierre Jacob,

la question est cruciale : "C'est une question de solidarité. Créer un lotissement communal, cela a un impact sur l'agglomération. Car derrière, il faut que l'agglomération assure le service de ramassage des ordures ménagères, la mise en place du réseau de transport urbain... Dès lors, elle doit avoir son mot à dire sur la gestion de l'urbanisme dans les communes." Se pose alors la question de la gouvernance : transférer la compétence urbanisme à l'agglomération revient-il à dessaisir les maires de leurs attributions ? La question est clairement posée par Franck David, maire de Rainans et vice-président du Grand Dole : "L'urbanisme, c'est la principale attribution du maire. Il est élu pour ça. On ne peut pas faire sans lui."

Un maire à tout à y gagner

Tous ont acquiescé. Et Pierre Jacob a précisé : "Un maire qui transfère sa compétence à tout à y gagner. Car il va siéger à l'agglomération pour construire son PLU, mais également celui de toutes les autres communes. Il élargit ses compétences. Je précise par ailleurs que nous avons tenu à ce que les communes conservent leur voix en ce qui concerne leurs propres enjeux : la couleur des volets, la forme des tuiles ou les



"36 000 urbanistes en chef en France, c'est aberrant !" fait remarquer Denis Clerc, économiste et co-fondateur de la revue Alternative Economique

hauteurs de clôtures, c'est de la compétence communale." Ainsi, la gestion intercommunale de l'urbanisme semble, à terme, inéluctable. La question devrait être très clairement lancée par le Grand Dole dans les mois à venir.



Près de 200 personnes ont assisté à la seconde édition des Assises de l'agglomération le 23 septembre dernier au Manège de Brack à Dole

NOTE: l'intégralité des présentations des assises de l'agglomération sont disponibles en téléchargement sur www.grand-dole.fr

GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : **Claude Chalon**, rédacteur en chef : **Xavier Ducordeaux**

Tirage : **1 500 exemplaires**, LIG, Dole. Imprimé sur papier Satimat Green, papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement

54, RUE ANDRÉ LEBON - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - info@grand-dole.fr - www.grand-dole.fr



GRAND DOLE

la lettre du Conseil

CHAMPVANS - 10 octobre 2011

Supplément
spécial
ASSISES
2011



Jean-Louis Fousseret, Paul-Marie Guinchard, Gérard Magnin, Claude Chalon, Pascal Minguet (animateur), Jean-Patrick Masson et Jo Spiegel

Le Grand Dole lance son Plan Climat Energie Territorial et appelle la population à le rejoindre

Les assises du Grand Dole proposaient cette année de travailler sur l'urbanisme et l'énergie durables. Synthèse.

Plan Climat Energie Territorial (PCET) : un nom presque technocratique. Pourtant, ce plan qui vise à économiser de l'énergie et à produire localement une énergie durable, doit être tout sauf réservé à une élite. Ce sont les conclusions des assises du Grand Dole, qui se sont tenues le 23 septembre 2011 au manège de Brack à Dole. Tous les intervenants en ont convenu : "On y arrivera si et seulement si la population est avec nous" a introduit le président Claude Chalon.

Mulhouse, le bon élève

Très en avance sur cette question, Jo Spiegel, président délégué de Mulhouse Alsace Agglomération et président de la Métropole Rhin-Rhône, est venu témoigner : "On a lancé notre plan climat en 2006. Effectivement, la question de la mobilisation et de l'animation a été très importante. Aujourd'hui, nous n'avons pas un élu, pas un technicien, et j'ai envie de dire pas un habitant de notre territoire qui n'a pas eu une formation au développement durable. On ne fait pas de Haute Qualité Environnementale (HQE) sans Haute Qualité Démocratique." Mais si l'agglomération mulhousienne

est un modèle de réussite reconnu, d'autres territoires éprouvent des difficultés pour mobiliser leurs habitants. A Dijon, le challenge a été confié à Jean-Patrick Masson, vice-président du Grand Dijon : "Il ne faut pas se mentir ; on a très très peu d'habitants qui s'impliquent. On leur a tellement dit qu'ils étaient des

Jo Spiegel :
"On ne fait pas de haute qualité environnementale sans haute qualité démocratique"

mauvais trieurs, des pollueurs. C'est compliqué de les sensibiliser. Cela dit, la mise en place d'un plan climat est une bonne mécanique à créer du collectif." Même causes, mêmes effets du côté de Besançon, confronté aux mêmes difficultés : "Quand on fait une réunion publique et que l'on mobilise une centaine d'habitants, c'est le bout du monde, déplore Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon et président du Grand Besançon. On a surtout des difficultés à expliquer notre démarche aux gens qui souffrent.

On a mis en place une action auprès de 150 familles volontaires de tout milieu pour analyser ensemble leurs gestes quotidiens. Il faut que l'on s'appuie sur eux, sur les vrais gens." Pas simple donc de mobiliser la population. Claude Chalon en est conscient, mais veut terminer sur une note plus optimiste : "Les gens ont peur de la lourdeur de la tâche. Ils pensent qu'on leur demande de sauver la planète. Il faut démocratiser tout ça. Leur donner des clés toutes simples pour parvenir à réussir notre plan climat."

Un animateur du plan climat en cours de recrutement

Ces clés, elles seront prochainement fournies aux habitants du Grand Dole. Un animateur du plan climat est en cours de recrutement, et l'agglomération s'est inscrite aux côtés de 27 collectivités de l'Est Français dans la mise en place de la plateforme collaborative 3X20.org : un site qui permettra à chaque habitant, à chaque entreprise, à chaque collectivité, de cartographier sur googlemap ses actions en faveur des économies d'énergie. Et, in fine, de mesurer les résultats.

Table ronde

Produire sa propre énergie ? "Une question cruciale"

Pour remplir les objectifs du "3X20", le Grand Dole doit trouver des solutions pour produire localement de l'énergie "propre". Trois ateliers sur la géothermie, le solaire et la biomasse ont tenté d'apporter quelques réponses.

Comme près de 3 000 maires et présidents de communautés européennes, Claude Chalon a signé en 2009 le "3X20" et s'est engagé pour le compte de sa collectivité à réduire de 20% sa consommation énergétique, à réduire de 20% ses émissions de CO2, mais aussi à augmenter de 20% son utilisation d'énergie renouvelable d'ici à 2020. Les assises de l'agglomération proposaient de traiter ce troisième volet et de réfléchir à la possibilité de produire localement son énergie : "L'énergie sera pleinement une question locale, a affirmé Gérard Magnin, délégué général d'Energy Cities. J'ai mis huit mois pour imposer ça au gouvernement, et je crois que ça commence à rentrer." Un constat que la France mesure seulement, alors que l'Allemagne voisine possède une culture de la production locale d'énergie depuis de nombreuses années.



Pour Gérard Magnin, délégué général d'Energy Cities, la production locale d'énergie est une des clés de la mise en place d'un Plan Climat Territorial

Passer de 1.3% d'énergie renouvelable à 20% d'ici à 2020

Pour la Franche-Comté et le Grand Dole, le chemin est encore long : "Nous consommons 705 kilotonnes équivalent pétrole d'énergie sur notre territoire, a indiqué Jean-François Lou-



Jean-François Louvrier, vice-président du Grand Dole chargé de l'environnement

vrier, vice-président du Grand Dole en charge de l'environnement. Mais seules 9 kilotonnes sont issues d'énergies renouvelables." Soit 1.3% seulement de la consommation du territoire. Très loin des 20% fixés par les objectifs. Pourtant, des solutions existent : les technologies mettant en valeur le solaire, l'éolien, la géothermie ou encore la biomasse sont sous-exploitées en Franche-Comté, malgré le potentiel qu'elles représentent. Paul-Marie-Guinchard, directeur de l'ADEME Franche-Comté, a planté le décor : "Plus de 50% du territoire franc-comtois est forestier, dont 50% dans le domaine public. C'est un énorme potentiel pour le développement de la filière biomasse. Idem pour le solaire : il faut chasser les fausses idées ; il fait toujours beau chez nous ! Et il existe des grands espaces disponibles chez

nous sans toucher aux terres agricoles." Quelle filière semble la plus adaptée au Grand Dole ? Le solaire ? Le bois-énergie ? La géothermie ? Premiers éléments de réponse dans les ateliers de l'après-midi, et résumés page suivante.



Jean-Louis Fousseret (maire de Besançon) et Paul-Marie Guinchard (ADEME Franche-Comté)

www.3x20.org : un outil pour partager ses expériences et évaluer ses actions en faveur des économies d'énergie



La Plateforme 3x20.org vous invite à agir. Cet outil unique vous permet de mesurer l'impact de vos actions en faveur des économies d'énergie et du changement climatique. La géolocalisation des actions et des acteurs en fait un outil de partage et de mobilisation entre les utilisateurs. La Plateforme 3x20.org est l'outil qui démontre que les engagements

énergétiques et climatiques des 3x20 pris au niveau européen se traduisent en actions et chiffres réels. Derrière ces actions, ce sont des personnes qui agissent et qui s'engagent pour atteindre ces objectifs essentiels.

Rendez-vous sur www.3x20.org pour visualiser les projets autour de chez vous et, surtout, pour indiquer vos propres actions en faveur des économies d'énergie.

Atelier 1 - Bois énergie

28 000 tonnes de bois non utilisées chaque année

Le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) bois-énergie du Pays Dolois montre que la région ne consomme que la moitié de la ressource disponible

La Franche-Comté vit une vraie histoire d'amour avec sa forêt. Il faut dire qu'elle prend de la place ! Pas moins de 44% de la superficie régionale est classée en forêt, ce qui en fait la troisième région de France la plus boisée. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter, puisqu'elle gagne du terrain chaque année (+ 2 millions de mètres carrés par an). La cause ? Une sous-exploitation des ressources, pourtant abondantes et de qualité. La Pays Dolois n'échappe pas à la règle : avec une consommation de 58 000 tonnes de bois-énergie par an, le Pays Dolois utilise tout juste la moitié de la ressource disponible. Si on ajoute les 6 000 tonnes de plus pour approvisionner l'extension à venir de la chaufferie des Mesnils Pasteur de Dole et les 3 900 tonnes réservées à l'exportation vers la chaufferie de Planoise à Besançon, il reste encore 28 300 tonnes de disponible.



En Franche-Comté, la forêt gagne du terrain chaque année (+2 millions de m²)

rer une filière pour pouvoir l'utiliser. Faut-il créer de nouvelles chaufferies ? Comment les financer ? Faut-il développer l'export vers les territoires voisins ? Faut-il encourager les sites industriels locaux à l'utilisation du bois-énergie ? Comment ? Autant de questions qui devront être évoquées dans les mois à venir pour développer cette source d'énergie au potentiel certes limité, mais disponible immédiatement. Déjà, un premier objectif a été fixé : multiplier par trois l'utilisation de plaquettes forestières dans les chaufferies du territoire d'ici 2016.

Multiplier par 3 l'utilisation de plaquettes forestières d'ici à 2016

Le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) du Pays Dolois est donc clair : la ressource est là, ne manque plus qu'à structu-

Atelier 2 - Energie Solaire

L'avenir est dans le thermique

Dans les objectifs au niveau du photovoltaïque, le Grand Dole est en retard dans le développement de la filière thermique



L'ancien sénateur-maire de Montmélian est venu témoigner de son expérience de 28 ans de solaire

En équipant son centre d'activités nouvelles de 80 panneaux photovoltaïques, le Grand Dole a déjà rempli une partie de ses objectifs en matière de développement de l'énergie solaire. "Mais nous sommes très en retard dans le domaine du thermique" regrette Jean-François Louvrier. Seule une habitation française sur 400 est équipée, alors que le ratio est de un sur quatre en Suède. Les aides financières sont pourtant consé-

quentes, avec 45% de crédit d'impôt mobilisable. Le relance de la filière semble devoir passer par un engagement des collectivités locales, à l'image de Montmélian, exemplaire en ce domaine.

Plus de 3 000 m² de panneaux solaires sur les bâtiments publics de Montmélian

Roger Rinchet, ancien sénateur-maire de la ville iséroise (4 000 habitants), est venu témoigner de son expérience de 28 années de développement du solaire dans sa commune. Aujourd'hui, tous les bâtiments publics sont pourvus de panneaux solaires : centre nautique, hôpital, gymnases, immeubles OPAC, logements sociaux ... En tout, 1 500 m² de capteurs solaires thermiques sont installés, 700 m² de panneaux photovoltaïques et un mur de 277 m² permettent d'éviter de rejeter 225 tonnes de CO2 par an dans l'atmosphère. Un modèle du genre, que le Grand Dole se verrait bien suivre : "On viendra voir vos installations" a promis le président Claude Chalon répondant à l'invitation de Roger Rinchet.

Atelier 3 - Géothermie

Quel potentiel !

L'atlas du potentiel géothermique en Franche-Comté place la région doloise en haut de l'affiche. Profitez-en !

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est catégorique : la zone comprise entre Dole et Lons-le-Saunier offre le plus fort potentiel géothermique de Franche-Comté. Plus précisément, toutes les communes du sud de l'agglomération (Dole-sud, Tavaux, Choisey, Crissey, Gevry, Parcey, Nevy, Peseux, Le Deschaux, Falletans ...) disposent d'un sous-sol extrêmement favorable au développement de la géothermie comme système de chauffage. Un vrai enseignement que les élus n'ont pas manqué de noter.

60% d'économie d'énergie à Abergement-la-Ronce

Cette technologie qui vise à utiliser la chaleur contenue dans le sous-sol à l'aide de pompes à chaleur est pourtant méconnue et peu développée. Une erreur, car les quelques expériences recensées montrent des résultats très satisfaisants. Jean-Louis Bouchard, maire d'Abergement-la-Ronce, est venu témoigner de sa courte expérience d'un système géothermique mis en place dans sa commune depuis à peine un an : "C'est encore trop tôt pour faire le bilan, mais nous pensons économiser environ 60% d'énergie fossile par rapport aux années passées" s'est réjoui l'élu. Complexe, l'installation se compose de trois pompes à chaleur dans les vestiaires du terrain de foot, au centre d'action culturel et dans les deux écoles de la commune. Le tout s'est en outre accompagné d'un vaste programme d'isolation des combles des bâtiments concernés et d'une mise aux normes des systèmes de ventilation. La commune s'est faite accompagner d'un bureau d'étude, mais également du Grand Dole via son service de Conseil en Energie Partagé.



Utiliser la chaleur du sous-sol : c'est ce que proposent les systèmes de géothermie, efficaces mais souvent complexes à mettre en oeuvre.